

**Inscription des ASV dans la stratégie de réduction des  
inégalités sociales et territoriales de santé:  
construction d'un avis du HCSP**

# Objectifs de l'avis du HCSP

- Avis conçu par la commission spécialisée Prévention, éducation et promotion de la santé du Haut Conseil de la Santé Publique
- Faire le point sur une démarche et un dispositif pour mieux les faire connaître
- Capitaliser les informations: logique des considérants
- Produire des recommandations pour le développement et le renforcement des ASV

# Considérant les points suivants,

1. Les ASV constituent une démarche et un cadre d'ampleur nationale
2. Les ASV sont développés et soutenus par l'État et les collectivités territoriales
3. Les ASV s'inscrivent depuis leur création dans les évolutions réglementaires

# Considérant les points suivants,

4. Les ASV ont initié puis formalisé une démarche innovante qui fait émerger et/ou consolide des réseaux d'acteurs locaux
5. Transversalité, intersectoralité et promotion de la santé constituent les clés d'action des ASV sur les déterminants sociaux de la santé au niveau le plus local

# Considérant les points suivants,

6. Les ASV sont des outils de réduction des inégalités sociales et territoriales de santé même si leurs impacts sur ces inégalités sont difficiles à évaluer
7. Les ASV ont été considérés favorablement dans la plupart de leurs dimensions mais la démarche et le dispositif restent perfectibles

# Le HCSP recommande le développement et le renforcement de la démarche et du dispositif ASV

- Dans leur positionnement au croisement des politiques de santé et de la politique de la ville
  - par le maintien de l'inscription des ASV dans l'animation des dispositifs de contractualisation entre l'État et les collectivités territoriales dans le champ de la santé et de la politique de la ville
  - par la formalisation du rôle et de la place des ASV dans la réflexion sur l'articulation entre les besoins locaux et la mise en place des projets régionaux de santé des ARS et des politiques locales de cohésion sociale de l'État

# Le HCSP recommande le développement et le renforcement....

- Dans la pérennisation de leurs ressources
  - par le maintien des cofinancements pour l'ingénierie des ASV, inscrits dans la loi de Finances et confiés à l'Acsé, avec un apport de financement des ARS
- Dans leur capacité de coordination et d'animation
  - par la mise en place d'un dispositif national de formation des coordonnateurs ASV
  - par un soutien accentué à leurs capacités de programmation et de développement de projets de santé ciblés sur les micro-territoires de la politique de la ville

# Le HCSP recommande le développement et le renforcement....

- Dans leur cohérence et harmonisation
  - par le soutien à la plate forme nationale de ressources des ASV et son renforcement
  - par la promotion, la diffusion et l'utilisation des référentiels pour améliorer la qualité de la programmation des ASV



# Le HCSP recommande le développement et le renforcement....

- Dans la mise en œuvre de démarches d'évaluation
  - Par le soutien à des démarches localisées d'évaluation des ASV sur leurs territoires en les centrant sur l'impact sur les inégalités sociales de santé
  - par la mise en œuvre d'une démarche nationale d'évaluation de la démarche des ASV
  - par le concours de scientifiques et d'experts afin de créer les conditions de la recherche sur des micro-territoires